

Séance ordinaire du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont convoqués à une séance qui se tiendra le mardi **8 juillet 2025, à 19 h 30**, à l'immeuble Mailhot, **salle A1-033**, situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation de participation en visioconférence;
4. Accueil des nouveaux membres nommés au conseil d'administration;
5. Désignations au conseil d'administration; 5.1. Nomination d'une présidente ou d'un président; 5.2. Nomination d'une vice-présidente ou d'un vice-président, le cas échéant;
6. Période de questions;
7. Bloc de résolutions et de reddition de comptes;
7.1. Résolutions; 7.1.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2025; 7.1.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2025; 7.1.3. Abrogation de la Politique 403 – <i>Politique de gestion concernant les cadres d'école</i> et de la Politique 419 – <i>Politique de gestion concernant les administratrices et les administrateurs</i> ;
7.2. Reddition de comptes; 7.2.1. Plan d'effectifs des directions d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026; 7.2.2. Offre de services du secteur de l'éducation des adultes; 7.2.3. Offre de services du secteur de la formation professionnelle; 7.2.4. Octroi de contrats de services de formation de plus de 100 000 \$; 7.2.5. Octroi de contrats de services de formation de plus de 250 000 \$; 7.2.6. Rapports trimestriels sur l'octroi des contrats et modification de plus de 10 % du montant initial d'un contrat;
8. Points de décision;
8.1. Changement de signataire des effets bancaires; 8.2. Modifications à la Politique 801 - <i>Transport des élèves pour la rentrée et la sortie quotidiennes des classes</i> ; 8.3. Politique 425 - <i>Politique de gestion des cadres du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe</i> ; 8.4. Politique 177 - <i>Frais exigés à la formation générale des adultes et aux élèves majeurs de la formation professionnelle</i> ; 8.5. Plan de gestion des risques liés à la collusion et à la corruption; 8.6. Projet de planification des besoins d'espace 2025-2030; 8.7. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2025-2026 à 2027-2028 et actes d'établissement 2025-2026 – modifications; 8.8. Nominations aux comités du conseil d'administration;
9. Point d'information;

9.1. Avis de la protectrice régionale de l'élève;

10. Rapport du directeur général par intérim;

11. Levée de la séance.